



Bulletin Communal

Mars 2018

Le mot du Bourgmestre

Chers concitoyens,

Le printemps arrive, le printemps est là !

Les jours s'allongent et la lumière nous revient plus vive, plus joyeuse.

Le temps est venu d'oublier les noirceurs et turpitudes hivernales ainsi que les aléas climatiques de la saison. Je tiens d'ailleurs à souligner la qualité du travail d'entretien et de déneigement effectué par le service voirie qui n'a pas ménagé ses efforts durant cette période hivernale.

Leur travail est trop souvent décrié et dévalorisé injustement.

L'arrivée des beaux jours donne envie de passer plus de temps au jardin et en extérieur. Pouvoir profiter de son jardin ou de son balcon, quel bonheur après de longs mois de grisaille.

A ce propos, vous trouverez dans ce bulletin, le rappel de quelques règles nécessaires au « bien vivre ensemble » afin que chacun puisse s'adonner en toute quiétude aux plaisirs de la belle saison qui s'annonce.

Remicourt se met également à l'heure printanière et ce notamment grâce aux actions du PCDN et au concours organisé par le GAL (jardins au naturel).

De nouveaux chemins sont mis en mobilité douce et s'ajoutent au réseau déjà existant, permettant ainsi de découvrir nos campagnes et villages.

Vous trouverez tous les détails de ces organisations dans ce bulletin.

Qui dit printemps, dit souvent grand nettoyage !

Je me réjouis du succès de l'opération « Ambassadeur de la Propreté », action menée conjointement par notre commune et la Région wallonne.

Des campagnes de ramassage de déchets ont déjà été menées à bien, grâce à l'engouement de nos citoyens.

Au-delà de cette opération, je tiens à rappeler l'importance que notre commune attache aux questions liées à la propreté et au cadre de vie. La propreté de notre commune est un effort permanent et quotidien pour Remicourt, mais aussi pour ses habitants.

Nos agents du service voirie sont trop souvent mobilisés pour pallier les actes d'incivilité qui démarrent par un papier, une canette « oubliés » sur un trottoir, mais qui vont aussi parfois jusqu'à des pneus de voiture ou un frigo !

On ne le répète jamais assez, la propreté est l'affaire de tous, et elle passe par un comportement plus respectueux des concitoyens en général et de chacun en particulier.

Ne jetons plus nos déchets mais juste nos mauvaises habitudes !

Bonne lecture

* L'entretien des trottoirs, accotements et propriétés

Afin de respecter la législation régionale en la matière, la commune de Remicourt s'est engagée à réduire l'usage de pesticide sur le domaine public afin d'atteindre l'objectif « zéro phyto » en 2019.

Le désherbage mécanique demandant plus de passages et de main d'œuvre de la part de la commune, nous souhaitons rappeler que le désherbage des trottoirs et rigoles en zone agglomérée est à charge du riverain en vertu des articles du règlement édictés comme suit :

Article 26.- Dans les parties agglomérées de la commune, tout occupant est tenu d'enlever aux pieds des haies et des murs séparant de la voie publique la ou les propriétés qu'il occupe les mauvaises herbes qui y poussent. De même, il est tenu d'arracher les herbes croissant sur toute l'étendue du trottoir et/ou de l'accotement aménagé longeant la propriété attenante à son habitation jusque et y compris la rigole, si elle existe. Ce désherbage doit désormais se faire sans herbicides chimiques.

Avec les beaux jours qui reviennent et dans le même objectif de propreté et de salubrité publique, il est utile de rappeler les articles 27 et 29 :

Article 27.- Les propriétaires, usufruitiers, locataires ou occupants seront tenus d'empêcher la venue en floraison des orties, chardons ou autres mauvaises herbes qui pourraient croître dans les jardins ou autres terrains dont ils ont la

charge afin de ne pas propager les semences de ces végétaux nuisibles dans les propriétés voisines.

Article 29.- Sauf dérogation accordée par le Bourgmestre, les herbes seront tondues ou fauchées au minimum 2 fois par an, avant la fin du mois de juin et avant la fin du mois de septembre.



* Feux de jardins

Les feux de jardins sont interdits sauf pour les déchets végétaux d'entretien de propriété et ce à plus de 100 mètres des habitations ou matériaux inflammables. Les dimanches et jours fériés, aucun feu ne peut être allumé.

* Bruits et tapages

Le printemps et l'été arrivent, les tondeuses, taille-haies et les garden parties reviennent aussi. Pour que chacun puisse profiter des activités en plein air en toute tranquillité et pour conserver de bonnes relations de voisinage, voici un extrait du règlement de police concernant le bruit :

Par bruits et/ou tapages nocturnes, il y a lieu d'entendre tout acte intentionnel ou négligence coupable entraînant un bruit de nature à troubler la tranquillité des habitants et réalisé entre 22 et 6 heures.

Petit rappel des articles de loi:

Article 76.- Sont interdits sur la voie publique et dans les propriétés privées, sauf autorisation écrite conditionnelle du Bourgmestre :

- les tirs de pétards ou d'artifices, ainsi que les canons à usage agricole lorsqu'ils dépassent 6 détonations à l'heure ;
- l'usage de hauts parleurs, d'amplificateurs ou autres appareils de sonorisation susceptibles d'incommoder le voisinage.

A ce dernier égard, les habitants sont tenus de régler leurs appareils de radio, télévision ou similaires de façon à ne pas troubler la tranquillité publique, en particulier celle de leurs voisins. (...)

Article 77.- Les hurlements, chants et autres cris d'animaux domestiques ou autres, qu'ils appartiennent à des particuliers ou à des sociétés, qui troubleraient d'une manière excessive la tranquillité ou le repos des habitants, seront sanctionnés.

En tous temps et en tous lieux, les détenteurs de chiens doivent faire cesser leurs aboiements répétés et sans raison pour la sécurité.

Si les chiens sont laissés sans garde, les détenteurs doivent toujours prendre les dispositions utiles pour empêcher ceux-ci d'aboyer intempestivement et ainsi, de troubler la tranquillité du voisinage.

Article 78.- Les organisateurs de manifestations publiques ou privées et les exploitants de locaux où se tiennent des réunions génératrices de bruit sont tenus de veiller à ce que ce dernier n'incomode pas les habitants du voisinage.

Ces derniers sont toutefois censés connaître, dès lors qu'ils résident à proximité d'un local préexistant à leur arrivée où sont organisées pareilles activités, le seuil de tolérance admissible déterminé par les dispositions légales et réglementaires. (...).

Article 79.- Il est interdit d'utiliser, sans nécessité, même sur un terrain privé, tous engins à moteur produisant des bruits de nature à troubler la tranquillité publique.

L'usage en plein air d'appareils à moteur (tondeuses, débroussailleuses, disqueuses, broyeuses, aspirateurs à feuilles, tronçonneuses, ... **est interdit entre 20 et 8 heures.**

Article 80.- Lorsque les émissions sonores visées ci-dessus sont de nature à troubler l'ordre public, la police locale peut, à tout moment, faire réduire leur volume ou en faire cesser l'émission par tous moyens adéquats.

Cette ordonnance ne concerne pas les bruits résultant de l'utilisation nécessaire des engins à moteur et de nature agricole et ce, même la nuit.



Nouveaux chemins réservés

Pour leur plus grand bonheur, le chemin des Mésanges à Lamine et le Chemin du Trèfle entre Pousset et Bleret sont désormais aussi réservés au charroi agricole, cavaliers, cyclistes et piétons. Sauf en cas de pluie exceptionnelle, les points bas des chemins réservés sont désormais au sec.

Pour continuer à aller de l'avant en matière de mobilité douce, et pour favoriser l'usage du vélo au quotidien, la commune étudie aussi, en collaboration avec le GAL Jesuishesbignon.be, la mise en place d'un balisage à l'attention des cyclistes. Par ailleurs, le balisage du réseau cyclotouristique par point-nœud est en partie balisé à Remicourt et permet déjà des connexions vers Oreye, Crisnée et Fexhe.



✿ Ambassadeur de la Propreté

Vous avez envie d'agir pour que Remicourt soit plus propre ? Que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école, rejoignez les Ambassadeurs de la Propreté !

Votre rôle consiste à maintenir propre une rue ou un quartier que vous ou votre équipe souhaitez parrainer. La commune se charge ensuite du ramassage des déchets que vous ou votre équipe aurez collectés.

Plus d'informations et inscription sur :
<https://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs/>



✿ Dans le même esprit les élèves de l'Ecole communale et des groupes de citoyens se sont mobilisés pour l'opération Bewapp

BeWapp est un grand nettoyage de printemps, une mobilisation citoyenne qui tend à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres. Durant 3 jours, les 23, 24 et 25 mars 2018, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se sont mobilisés autour d'un objectif commun: ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne.

Les élèves de l'Ecole communale ont participé à cette opération le 23 mars. Des citoyens se sont mobilisés les 24 et 25 mars, merci à eux !



✿ Dépôts clandestins de déchets



En cas de constat de dépôt clandestin de déchets, nous vous invitons à contacter directement le **service Environnement** par e-mail: julien.mols@publilink.be afin de signaler l'emplacement du dépôt et son ampleur.

Son évacuation sera organisée dans les plus brefs délais et le contrevenant sera poursuivi si des preuves à charge sont trouvées contre lui.

✿ De la nature dans votre jardin !

La commune de Remicourt fait partie des 11 communes de Hesbaye qui constituent, avec des associations, des structures privées et des citoyens, le **Groupe d'Action Locale (GAL) « Jesuishesbignon.be »**.

Le but de tous: **améliorer l'identité Hesbignonne et la qualité de vie en milieu rural.**

Les priorités : développer une mobilité innovante, réduire les inondations, favoriser un environnement naturel riche et diversifié, améliorer la qualité de vie de nos aînés, encourager une agriculture durable, développer une économie locale, et favoriser la transition énergétique.

Vous êtes fier de votre jardin que vous gérez au naturel ? Le **GAL « Je suis hesbignon.be »** organise un **concours des plus beaux jardins naturels hesbignons!** De nombreux prix sont à gagner!

Pour plus d'informations, contactez:
William.Ortmans@jesuishesbignon.be ou visitez
le site consacré: <http://jesuishesbignon.be/jardin/>.



✿ PCDN

✿ Avec le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), grâce à vous, Remicourt reverdit.

Depuis 2009, les bénévoles du PCDN sont actifs pour promouvoir plus de nature et de biodiversité dans notre commune. Sans relâche, des haies et des arbres ont été plantés, des actions de sensibilisation ont été menées, cette liste de leurs différentes actions étant loin d'être exhaustive.

Tout récemment, le PCDN et la commune ont obtenu un subside de 2.000€ pour favoriser le retour des hirondelles (plus d'info : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/cap-hirondelles.html?IDC=6147>). Bravo à ceux qui ont porté le projet !



Envie de rejoindre un de nos groupes de travail ? Que ce soit pour agir sur le terrain ou pour mener des actions de sensibilisation, merci de contacter le coordinateur local du PCDN : julien.mols@remicourt.be ou 019 54 93 14.





Vous avez décidé d'emménager sur le territoire de la commune de Remicourt

C'est avec grand plaisir que j'écris ces quelques mots de bienvenue au nom de tous les membres du poste de police de Remicourt.

Vous allez découvrir que, tous ensemble, nous menons des activités aussi diverses que variées avec pour objectif de maintenir une ambiance agréable et conviviale au sein de l'entité de Remicourt.

Certains services gratuits sont à votre disposition, nous vous en présentons quelques uns par le biais de ce folder

A bientôt et encore bienvenue parmi nous.

Bourlard David



POLICE LOCALE

Poste de Remicourt:

Rue Nouvelle Percée, 5
à 4350 REMICOURT

Tél: 019 54 50 01 ou 019 32 87 97

Email:

police.remicourt@policehesbaye.be

Poste d'Oreye:

Rue de la Westrée, 9
à 4360 OREYE

Tél: 019 67 82 00 ou 019 33 90 36

Chef de poste de police de REMICOURT:

Inspecteur principal: David BOURLARD

Inspecteurs de police:

Bernard ADRIAENSSENS

Marcel CHARLIER

David HUMBLET

Jordan HUMBLET

Daniel LUGOWSKI

Service prévention vols: 019 54 50 01

Bureau d'assistance aux victimes: 019 33 91 76

Point d'accueil permanent: 101

	POSTE DE COMMUNE DE REMICOURT	POSTE DE OREYE
Lundi	13h - 19h	8h30 - 12h
Mardi	8h30 - 12h	Fermé
Mercredi	8h30 - 12h	13h - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	Fermé
Vendredi	Fermé	8h30 - 12h
Samedi & Dimanche	Fermé	Fermé



Le P.L.P.

(Partenariat Local de Prévention).

Le 1er mai 2016, Le P.L.P. de Remicourt se mettait en route. (Partenariat Local Prévention)

Depuis cette date, le nombre de vols sur le territoire de notre commune a fortement diminué.

Pour continuer sur cette lancée, nous avons besoin de vous!

Plus nous serons nombreux à ouvrir l'œil, moins les cambrioleurs atteindront leur but.

REJOIGNEZ-NOUS au sein du P.L.P.

C'est ENTIEREMENT GRATUIT!

ENSEMBLE, VEILLONS À NOTRE SÉCURITÉ

Pour tout renseignement, formez le numéro: 0471 32 01 90 ou par email: responsablePLRemicourt@gmail.com

Soyez curieux!

Campagne de prévention "POLICE VEILLE"

Comment faire pour obtenir une surveillance policière à son domicile?

☒ Complétez le formulaire de demande disponible sur le site: www.remicourt.be et à l'administration communale. Le formulaire doit être complet, daté et signé.

☒ Transmettez le formulaire aux services de police au plus tard une semaine calendrier avant votre départ.



Visite de Techno-prévention

Sachez que le poste de police de Remicourt vous propose, GRATUITEMENT, la visite d'un conseiller en prévention vol.

Il vous apportera quelques conseils pour sécuriser au mieux votre maison contre les cambriolages.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante :

david.humblet@police.belgium.eu

jordan.humblet@police.belgium.eu

ou via le numéro de téléphone du poste de Remicourt: 019 54 50 01.

Résolution de conflits de voisinage (P.S.S.P.)

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la ville de Waremme vous propose un accompagnement dans la résolution de conflits à l'amiable (médiation):

- ☒ Gratuitement
- ☒ Dans un endroit neutre
- ☒ De manière confidentielle

Personnes de référence:

Géraldine DAVENNE

Morgane BODSON

Vous pouvez nous contacter afin de prendre un rendez-vous aux numéros suivants:

GSM: 0477 33 98 18

Tél: 019 58 70 69



✿ À table pour 1-2-3 euros



Cuisiner à petit prix, c'est possible! Le CPAS de Remicourt s'est associé au projet du supermarché Colruyt visant à permettre un contrôle du budget alimentaire pour les ménages connaissant des difficultés financières.

Ainsi, toutes les deux semaines, les bénéficiaires reçoivent un livret de 6 recettes faciles à réaliser pour un budget de 1, 2 ou 3 euros maximum par personne.

En plus de proposer des recettes équilibrées pour toute la famille, ce livret contient des conseils pour faire participer les enfants et utiliser les excédents mais également une liste de courses illustrée pour retrouver facilement les produits.

Pour aider les bénéficiaires à réaliser les recettes dans un contexte agréable et à adopter les bons réflexes dans le cadre des dépenses alimentaires, des ateliers cuisine seront bientôt proposés par le CPAS ainsi qu'un accompagnement durant les courses pour les aides à acheter malin, rapidement et bon marché.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter le CPAS au 019/54.93.46.



✿ Logement d'urgence

Grâce à l'obtention d'un subside du Ministre de l'Intégration sociale d'un montant de 26.540 euros, le CPAS procédera prochainement à la rénovation du rez-de-chaussée du bâtiment de la gare pour y implanter un logement d'urgence.

Ce logement devra permettre d'offrir une réponse rapide à la situation de personnes qui se trouvent en difficulté en raison d'un avis d'expulsion, d'une habitation déclarée insalubre, d'un conflit familial, d'une catastrophe telle qu'incendie ou inondation ou encore de sans-abrisme.



Il s'agira donc d'offrir une solution temporaire pour répondre à une situation d'urgence sociale et permettre d'éviter aux personnes d'être entraînées dans une spirale descendante de précarité tout en mettant en œuvre une recherche de solution de logement durable et un accompagnement social approprié.

Le logement pourra être occupé pour une durée de 6 mois, renouvelable une fois.

Chers concitoyens,

Chers amis,

Fin de l'an passé, nos élus ont été invités par le bourgmestre, comme il avait été convenu lors de l'élaboration des points de convergence, pour élaborer, dans un esprit constructif, le budget communal.

Notre groupe a adopté et proposé un certain nombre de montants qui ont été dégagés pour:

<<<<< des travaux de réfection de voiries,

<<<<< la finalisation du dossier inondations,

<<<<< des marquages routiers,

<<<<< le rafraîchissement des écoles et salles communales,

<<<<< l'achat et le placement de bulles à verres enterrées,

<<<<< un projet de salle de gymnastique et de psychomotricité offrant un meilleur confort aux élèves de nos implantations communales mais également pour les cours, les entraînements voire les compétitions sportives régionales et nationales du club de l'Elan,

<<<<< la modernisation des infrastructures vétustes de la Royale Union Momalloise.

En ce qui concerne notre centre culturel, il fut, en novembre dernier, le premier de l'arrondissement à bénéficier du nouveau décret de la fédération Wallonie-Bruxelles, ce qui signifie une augmentation de la subvention et ce, à partir de 2018 (56,400€) pour atteindre 100.000 € à partir de 2022. Nous tenons donc à féliciter toute l'équipe et tout spécialement son président fraîchement élu, Fabrice Sciorre et son directeur Michel Desaubies pour avoir cru à cette reconnaissance et bon vent à la 'culture' pour mener à bien ses projets et sensibiliser le public à ses thèmes de prédilection.

Enfin, je terminerai en remerciant notre camarade Marc Guillaume pour son travail et son implication au conseil communal et au CPAS mais aussi pour avoir pendant de nombreuses années mis son savoir et ses compétences professionnelles d'ingénieur industriel agricole au service de la population remicourtoise à travers ses séances mensuelles 'Monsieur Doigts Verts' où il rencontrait de véritables passionnés ou de simples débutants à qui il prodiguait des conseils avisés. C'est aussi à Marc que l'on doit en mai 2008 l'adhésion de notre commune à un PCDN. Marc a quitté la politique active en octobre dernier. Nous lui souhaitons de bien profiter de sa retraite avec son épouse Christiane et nous saluons la désignation de notre nouvelle conseillère CPAS, Régine Janssis qui succède à Marc.

Rose-Marie Gelaesen.

Présidente de l'USC Remicourt.

✿ Du côté des écoles...



✿ Opération Arc en Ciel

Les élèves de l'Ecole et les Scouts de Remicourt se sont associés pour œuvrer en faveur des plus démunis en participant ensemble à l'Opération Arc-en-Ciel.

Leur investissement et l'énergie déployée contribueront à permettre à plus de 12000 enfants et jeunes défavorisés de profiter de journées de vacances. De tout cœur, merci à eux pour leur engagement et leur solidarité!

✿ Sécurisation

Pour plus de sécurité, des barrières fixes ont été installées dans le parc de l'école communale de Remicourt, limitant ainsi l'accès vers la rue. De quoi rassurer les parents, les enfants et les accueillantes qui surveillent la cour de l'école.

✿ Marché de Noël à Remicourt

Ce 15 décembre, de nombreux parents et enfants se sont donné rendez-vous à l'occasion du marché de Noël organisé sur l'implantation de Remicourt.

Dans une excellente ambiance festive, ils ont pu admirer et acheter les magnifiques bricolages réalisés par les élèves et déguster boudins, escargots, saumon fumé...

Un grand merci aux enseignants et aux bénévoles sans qui ce moment convivial n'aurait pas eu lieu



✿ Nettoyage et entretien des tombes

Cette année encore, à l'initiative du 1er Echevin André LAHAYE, le Conseil Consultatif des Aînés a fait appel à l'Unité Scout de Remicourt en vue de l'entretien des tombes dans les cimetières locaux.

Nos jeunes éclaireurs, moyennant une modique rémunération, ont procédé au désormais traditionnel nettoyage des tombes. L'opération a connu encore cette année un vif succès.





REMICOURT

✿ Stage du congé d'automne 2017

Projet en collaboration avec l'Atelier Hougardy

Une semaine de stage sur le thème « **zen attitude** » a été organisée. Merci à l'Atelier Hougardy d'être venu proposer des activités aux enfants présents. Des oeuvres artistiques et des attrapes rêves ont été réalisés. Les enfants ont été ravis de pouvoir développer leur potentiel créatif!



✿ Projet boîtes à livres

De nombreux habitants de la commune avaient exprimé le souhait que des boîtes à livres soient installées au sein de notre entité.

La Commission Communale de l'Accueil (CCA) a décidé de mettre en place ce projet au travers d'une collaboration avec l'ATL et l'Atelier Hougardy.

Les enfants présents à l'accueil du mercredi après-midi se chargent de la décoration des boîtes avec l'aide d'Hannie, animatrice de l'Atelier. Voici des photos de la première boîte qui sera bientôt installée à Pousset.



JOB DAY

REMICOURT

1^{ère} Edition

Salle Marcel Hicter
Place Marcel Hicter
4350 MOMALLE

**ÉTUDIANT OU FRAÎCHEMENT DIPLÔMÉ?
PARTICIPE À NOTRE PREMIER JOB DAY!**



Offres d'emploi et stages via :

COMMUNE DE
REMICOURT



**Différents services d'aide
à la recherche d'emploi**



HORAIRE

11h / 17h

Mercredi 11 AVRIL 2018

Renseignements & contact:

Élodie COLLIN // Tél: 019 54 93 23 // elodie.collin@remicourt.be

www.remicourt.be



STAGES ÉTÉ 2018

POUR LES ENFANTS
DE 2,5 À 12 ANS



ECOLE COMMUNALE
DE REMICOURT
RUE JULES MELOTTE 15
4350 REMICOURT

ACTIVITES
DE 9H À 16H

GARDERIE GRATUITE
DE 7H30 À 9H ET
DE 16H À 17H30



Sylvie MASY
(coordinatrice ATL)
0478/74.20.74
accueil.remicourt@skynet.be

Apporter son pique-nique,
ses collations
et ses boissons

LE PAYEMENT EST A
EFFECTUER AU PLUS TARD
10 JOURS AVANT LE
DÉBUT DU STAGE
SUR LE COMPTE
BE75 0910 1733 6151
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
REMICOURT
(GARDERIES ET STAGES)
AVEC EN COMMUNICATION
NOM, PRENOM, AGE POUR
CHAQUE ENFANT
CONCERNÉ ET DATE DE
STAGE.
LA PREUVE DE PAYEMENT
DEVRA ÊTRE REMISE AUX
ANIMATEURS LORS DU
PREMIER JOUR DE
STAGE

Du 16 au 20 juillet
« Coupe du monde 2018 »
Stage sportif sur le thème
Prix par semaine:
40€ pour le 1er enfant
30€ le 2e enfant
25€ pour les suivants
de la même famille



Du 30 juillet au 3 août
« Plaine de jeux active »
Activités sportives, de détente, culturelles...
Sorties extérieures
Prix par semaine:
40€ pour le 1er enfant
30€ le 2e enfant
25€ pour les suivants
de la même famille



Du 13 au 17 août
!!! Pas de stage le mercredi 15 août !!!
« Jumanji »
Stage multidisciplinaire sur le thème
Prix par semaine:
32€ pour le 1er enfant
24€ le 2e enfant
20€ pour les suivants
de la même famille

**RUSSIA
2018**

Du 23 au 27 juillet
« Plaine de jeux active »
Activités sportives, de détente, culturelles...
Sorties extérieures
Prix par semaine:
40€ pour le 1er enfant
30€ le 2e enfant
25€ pour les suivants
de la même famille



Du 6 au 10 août
« Sherlock Holmes »
Stage multidisciplinaire sur le thème
Prix par semaine:
40€ pour le 1er enfant
30€ le 2e enfant
25€ pour les suivants
de la même famille



Inscription obligatoire,

afin de prévoir l'encadrement adéquat,

pour le 1er juin 2018 au plus tard

!!!Dossier d'inscription disponible sur le site www.remicourt.be!!!



REMICOURT

✿ Formations « Yoga »

Les 21 et 28 novembre 2017



Le personnel des accueils temps libre, les surveillantes des temps de midi de l'Ecole communale de Remicourt et de l'école libre de Pousset, ainsi que la bibliothécaire et la coordinatrice ATL, ont participé à deux matinées de formation « Yoga ».



Le but était de se sentir bien dans son corps, bien dans son travail. Chaque journée a débuté par une expérimentation du yoga contenant plusieurs postures. Des explications théoriques ont également été abordées.

La respiration et ses techniques ont eu une place importante dans les ateliers : celles-ci ont un impact sur la qualité de présence et la concentration. Feed-back de ce qui a été testé en situation professionnelle et personnelle entre le premier et le second cours afin d'installer, d'ajuster et de partager l'expérience. Des techniques pour adapter les postures aux enfants ont été partagées.

Les formations se sont clôturées par un sympathique repas ensemble.



* Gymnastique

Gymnastique douce pour les Aînés tous les jeudis de 17h30 à 19h00 à l'école de Momalle

Pour plus de renseignements, contactez Devresse Christianne au 0477/55.54.18

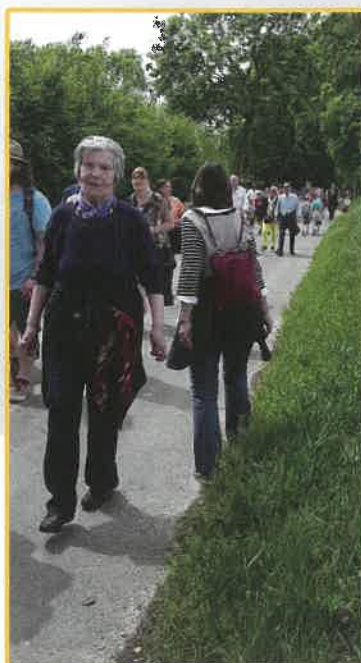


* Marches du CCCA

Pour la marche, lors de manifestations locales, le CCCA propose une marche intergénérationnelle. Pour la 3ème fois, nous participons à la journée "Viens voir quand on sème". L'an dernier, nous avons mis le PCDN à l'honneur et cette année, nous l'organisons ensemble.

Le 27 mai, toutes les générations sont invitées pour une autre balade découverte de la nature et commentée par Julien Mols, conseiller en environnement. Nous vous donnons rendez-vous sur la Place Marcel Hicter à Momalle à 13h30 pour un parcours de 6 km.

Pour plus de renseignements, contactez Devresse Christianne 0477/55.54.18



* Agenda des marches

Calendrier

06/04 Lauw*

04/05 Limont

01/06 Geer



* Pendant les congés scolaires, les enfants peuvent nous accompagner sous la surveillance d'adultes.

Les marches intergénérationnelles ont de plus en plus de succès, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

La 4^{ème} marche carnavalesque le 4 février 2018 a remporté un franc succès. A l'année prochaine!

Après la marche, le CCCA offre une tasse de café ou de cacao et une gaufre uniquement aux participants qui se sont inscrits par mail : christianne.dev@gmail.com

* Notez dans vos agendas!

Le dimanche 27 mai 2018, nous proposons une balade intergénérationnelle à la fête "Viens voir quand on sème" avec mise à l'honneur du PCDN.

Informations et renseignements: Christianne Devresse au 0477/55.54.18

* Ensemble, luttons contre l'isolement

Avec l'âge, on atteint une forme de sérénité unique. On arrête de courir après le temps pour savourer le moment présent, s'adonner à ses hobbies et pourquoi pas partager son temps avec des personnes moins valides?

Si vous disposez d'un peu de temps à partager, vous prenez contact avec Christianne 0477/55.54.18 ou christianne.dev@gmail.com

Nos premières actions :

- Prêt de livres de la bibliothèque communale à des résidents du home "La ferme blanche".
- Petite chorale dans les maisons de repos de Momalle et Pousset.



✿ Souper des pensionnés 2017

Le 3 novembre 2017, à l'invitation de l'Echevin du 3ème âge, 299 Remicourtoises et Remicourtois se sont retrouvés pour partager un excellent repas digne d'un restaurant quatre étoiles. Après quelques pas de danse, ils se sont promis de se revoir l'année prochaine.



✿ Dîner jambon à la broche du CPAS



Le CPAS de Remicourt a le plaisir de vous inviter à un dîner organisé au profit des bénéficiaires du CPAS le **dimanche 20 mai 2018 à 12h au Centre culturel de Momalle**.

Au Menu :

- Jambon à la broche
- Accompagnements : pomme de terre, crudités, salades variées, sauces chaudes maison.

Prix : 15 euros

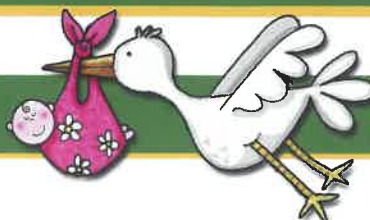
Boissons : 2 euros
(tickets à acheter sur place)

POSSIBILITE DE RESERVER DES PLATS A EMPORTER (les commandes devront être retirées au centre culturel de Momalle)

Pour tout renseignement et inscription, nous vous invitons à contacter le CPAS de Remicourt au 019/54.93.21. L'inscription ne sera effective qu'après réception du montant des réservations sur le compte du CPAS de REMICOURT BE07 091-0009834-66 (communication : nom + nombre de personnes)

Les bénéfices du dîner seront utilisés au bénéfice des allocataires du CPAS.

✿ Liste des naissances



Lahaye Gabriel 21.07.2017, Dolcimascolo Livio 28.07.2017, Cabolet Adrien 30.07.2017, Sacré Eléa 1.08.2017, Raffa Antoine 27.08.2017, Sepult Daddi, Anatole 28.08.2017, Sepult Daddi, Izia 28.08.2017, Darimont Scaffé Margot 20.09.2017, Dubois Mylann 15.09.2017, Detienne Sasha 02.10.2017, Brimo Danial 06.10.2017, Lambrette Emilie 19.10.2017, Keppenne Lola 25.10.2017, Franck Adrien 17.11.2017, Hendrikx Tom 21.11.2017, Voisin Chloé 30.11.2017, Van Mullen Elysa 27.12.2017, Korevaar Manaho 13.12.2017.

✿ Liste des décès



Streel Ernest, veuf de Robert Christiane, 89 ans, à Remicourt, Martin Valéry, veuf de Leclercq Josette, 71 ans, à Remicourt
Ernes Elvire, veuve de Baillien Arthur, 101 ans, à Remicourt, Falque Auguste, veuf de Horion Marie, 80 ans, à Hannut
Vigneron Louis, veuf de Volon Simone, 94 ans, à Hannut, Clares Jeanne, veuve de Hourlay Guy, 85 ans, à Liège
Capellen Joseph, époux de Minten Maria, 93 ans, à Waremme, Delandsheere Mariette, veuve de Jadoul Gisbert, 84 ans, à Waremme, Daenen Nicolas, époux de Maquet Julianne, 79 ans, à Remicourt, Francis Adrienne, veuve de Materne Victor, 95 ans, à Waremme, Oumaieva Zalina, 35 ans, à Verviers, Leonard Berthe, épouse de Fauville Louis, 81 ans, à Remicourt
Lismonte Joseph, veuf de Thonon Annie, 78 ans, à Waremme, Destoky Ghislain, 54 ans, à Remicourt, Sladojev-Tumpor Odile, veuve de Heyne Jean, 88 ans, à Remicourt, Bourguignon Henri, époux de De Leeuw Anne-Marie, 75 ans, à Remicourt, Gérard Lucie, veuve de Decker Jacques, 86 ans, à Waremme, Callut Marie, 81 ans, à Remicourt, Pire Gilberte, épouse de Jorssen Malo, 69 ans, à Remicourt, Rigo Flore, 94 ans, à Remicourt, Lowette Julia, veuve de Lenoir Armand, 90 ans, à Remicourt, De Kempeneer Emile, époux de Goffin Monique, 79 ans, à Remicourt, Sterken Gustave, veuf de Swerts Alice, 78 ans, à Remicourt.

Période de création de l'acte : du 01/07/2017 jusqu'au 31/12/2017 - Période de l'événement de l'acte : du 01/07/2017 jusqu'au 31/12/2017 - Actes : de l'année 2017

✿ Liste des mariages

Polain Thibault de Remicourt et Missaire Mélanie de Remicourt,
Demaseure Geert de Butgenbach et Nawara Fabienne de Remicourt,
Closset Antoine de Remicourt et Stsyba Krystyna de Remicourt,
Legros Sonia de Remicourt et Raymackers Philippe de Remicourt,
Ocula Julien de Remicourt et Wilwerth Angélique de Remicourt, Lesiw



Stephan de Remicourt et Driesen Claire de Remicourt, Urbano Damien de Flémalle et Schoels Christelle de Remicourt, Vieira Da Silva Pedro de Remicourt et Peetersille Valérie de Remicourt, Perveux Alain de Remicourt et Renon Nathalie de Remicourt, Bastin Bruno de Remicourt et Antoine Alexandra de Remicourt, Geurts Benjamin de Remicourt et De Coster Elisabeth de Remicourt, Salvo Salvatore de Remicourt et Rivera Cea Joaquín de Remicourt, Stinglhamber Francis de Remicourt et De Cock Sarah de Remicourt, Flagothier Julien de Remicourt et Martinez Millán Maria de Remicourt, Denée Marc de Remicourt et Cancedda Patricia de Remicourt, Haccourt Michel de Remicourt et Ciborgs Jean de Remicourt, Corbusier Christophe de Remicourt et Cirrincione Antonia de Remicourt, Croquet Stive de Remicourt et Jacob Marie de Remicourt, Lafosse Marcel de Remicourt et Vincent Raymonde de Remicourt.

Période de création de l'acte : du 01/07/2017 jusqu'au 31/12/2017 - Période de l'événement de l'acte : du 01/07/2017 jusqu'au 31/12/2017 - Actes : de l'année 2017

✿ Jubilés



✿ Noces d'Or
Époux DAENEN - PIRARD



✿ Noces
Époux MEUNIER - DEHARENG



✿ Noces
Époux MONCEAU - DE BOLLE



Services Etat Civil / Population

Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt

Tél : 019 54.40.34



Horaire :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h.
- Mardi de 8h30 à 12h.
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
- Jeudi de 8h30 à 12h.
- Vendredi de 8h30 à 12h.
- Samedi de 9h00 à 12h **le premier samedi de chaque mois.**

Bon à savoir

Directeur général : M. C. Vanderbemden 019 54 93 19

Recettes communales : M. J. Istaz 019 54 93 29

Urbanisme : Mme A. Labory 019 54 93 26

Travaux : M. H. Prinsen 019 54 93 24

Finances : M. M. Charlier 019 54 93 22

Eco conseils : M. J. Mols 019 54 93 14

Adm. Générale : Mme M. Geurten 019 54 93 25

Service Personnel: Mme J. Delava 019 54 93 20

Agence locale pour l'emploi (A.L.Em)

Marie Caprasse 019 54 93 28

Le lundi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : Horaires service population.



Poste de Police de Remicourt



- Le lundi de 13h à 19h
- Mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h

Téléphone : 019 54 50 01

Email : police.remicourt@policehesbaye.be

Poste de Police d'Oreye

- Le lundi et vendredi de 8h30 à 12h
- Mercredi de 13h à 17h

Téléphone : 019 67 82 00

Le poste de police de Waremme est ouvert le samedi de 9h à 13h

Centre de repassage Titres services (A.L.Em)



Rue de Limont 1 - 4350 Remicourt

Tél : 019 67 68 27

Gsm : 0473 28 69 25

Horaire

Les lundi, mercredi et vendredi : 8h30 à 18h30

Les mardi et jeudi : 7h00 à 16h30

Horaires CPAS de Remicourt



Permanences sociales

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30.

Allocation de chauffage

Le mardi et le jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 019 54 93 46

www.remicourt.be

Administration Communale de Remicourt

Rue Nouvelle Percée, 5
4350 Remicourt

Téléphone : 019 54 40 34
Email : info@remicourt.be